



Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,

**VALIDE** la réalisation d'une extension de réseau électrique pour la création du lotissement

**AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter le SDE 24

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier

#### **Délibération 2020-42 : Commission « Communication » - Site Internet**

Monsieur le Maire donne la parole à Mme PLANCHER référente.

La commission s'est réunie le 24 juin 2020 avec deux sujets en ordre du jour : le site internet et le bulletin municipal.

Les conseillers présents souhaitent faire évoluer le site actuel en améliorant la transmission des informations. Celles-ci doivent arriver aux utilisateurs sans qu'ils aient besoin de les chercher.

Il est proposé de rédiger ponctuellement une newsletter pour les informations quotidiennes et de mettre en place une « Alerte SMS » pour les urgences ou les informations prioritaires.

Chaque module supplémentaire est facturé 250 euros HT par la société conceptrice INOVAGORA.

Pour mettre en service ces deux outils, il est préalablement nécessaire de collecter les coordonnées des personnes souhaitant y adhérer, pour cela il a été évoqué la distribution d'un formulaire d'inscription.

Afin d'enrichir la page d'accueil du site, des articles dédiés aux entreprises, producteurs, locations vont être rédigés et intégrés.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

**DECIDE** d'intégrer au site internet les modules « Newsletter » et « Alerte SMS ».

**VALIDE** Le devis de la Société Inovagora pour un montant de 500 euros HT soit 600 euros TTC

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires

#### **Objet : Commission "Enfance"**

Monsieur le Maire donne la parole à Mme PLANCHER référente.

La Commission « Enfance » s'est réunie le 25 juin 2020 avec la coopération de la directrice d'école Mme DEFAYE sur la thématique « Label Ecoles numériques ».

L'éducation nationale lance un appel à projets « Ecole numérique » pour favoriser la mise en place ou le remplacement du matériel numérique au sein des écoles rurales.

L'école d'Eyzerac fut l'une des premières à être équipée. Après 12 années d'utilisation, l'ensemble de l'équipement est devenu obsolète. Par délibération 2020-40 en date du 17 juin, le conseil municipal a décidé le renouvellement de celui-ci et sollicite une subvention équivalente à 50% du montant HT du projet global plafonnée à 7000 euros.

La Commune a reçu le dossier de demande de subventions à remettre avant le 20 août par les services de l'IEN. Des devis sont en cours de réalisation.

#### **Objet : Commission " Environnement"**

Monsieur le maire prend la parole.

La commission s'est réunie le 29 juin 2020 pour aborder divers sujets :

- Les panneaux photovoltaïques – Proposition faite par le SDE24
- Le fleurissement des villages
- La création de chemins de randonnées (circulation)
- L'aménagement du bourg avec l'aide de l'ATD 24 et du lycée agricole de Coulounieix-Chamiers

La sécurisation des habitants vivants le long des voies très fréquentées telles que la route départementale 76 au niveau du « Bourg » et la VIC 001 dite « Route Napoléon » devient une priorité. L'installation de chicanes est à l'étude. Celles-ci pourront être fleuries.



Le conseil municipal souhaite que le petit patrimoine communal soit mis en valeur et restauré si nécessaire. Monsieur le Maire demande qu'un recensement soit effectué sur le territoire communal pour définir les travaux à réaliser.

Une opération d'éradication de pigeons au lieudit « La Servolle » et de rats au lieudit « Nouzet » doit être programmée car les nuisances causées deviennent très problématique pour les habitants de ces hameaux.

#### **Objet : Définition des travaux de voirie prioritaires**

Monsieur le Maire donne la parole à M GIBEAU référent.

La commission « Travaux, voirie... », le samedi 20 juin 2020, a sillonné toutes les voies routières communales pour définir les travaux prioritaires à réaliser avant 2021.

Quatre voies nécessitent des travaux urgents :

- Le chemin rural des Gipoux
- Le chemin rural de la Servolle au croisement de la VIC 005 et la VC 004
- La voie communale 102 au lieudit « Les Berges » :
  - Première partie de la Route Nationale 21 à la VC 103
  - Deuxième partie : de la Place des « Berges » à la VC 103
- Le chemin rural du Grand Clos doit subir une importante réfection (empierrement).

Il est convenu de demander un devis à l'entreprise EUROVIA pour les voies routières nécessitant un enrobé bicouche et de contacter l'entreprise Noel Romain pour les travaux d'empierrement du chemin rural du Grand Claud.

#### **Objet : Débat d'orientation et de planification des réalisations lors du mandat.**

Lors de la séance du conseil municipal en date du 17 juin 2020, il a été proposé qu'un débat d'orientation et une planification des actions soient menés. Monsieur le Maire laisse la parole aux élus.

Compte-tenu de l'heure avancée, la deuxième partie de ce débat aura lieu lors du prochain conseil municipal le vendredi 10 juillet 2020.